

OSEZ LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE !

POUR SE FORMER

Le dispositif DIMA s'adresse aux jeunes de plus de 15 ans n'ayant pas un niveau de 3^{ème} générale ou SEGPA et souhaitant découvrir plusieurs univers professionnels avant de s'orienter.

Le jeune en DIMA conserve le statut de scolaire et reste inscrit dans son collège d'origine pendant l'année scolaire.

Le dispositif DIMA repose sur l'alternance : 36 semaines de formation dans l'année dont 18 semaines en entreprise.

A la fin de son année DIMA, le jeune se présente au Brevet ou au Certificat de Formation Générale en fonction de ses acquis et ses projets.

Se former en agriculture



OSEZ LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE !

POUR SE PERFECTIONNER

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) vous permet d'acquérir les compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier.

Le Certificat de Spécialisation (CS) qui atteste d'une qualification professionnelle dans un champ professionnel précis. Un CS est une qualification centrée sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés.

La formation continue permet à un demandeur d'emploi de développer ses compétences ou d'en acquérir de nouvelles afin de se perfectionner ou se reconverter. À l'aide du Compte Personnel de Formation (CPF) ou Conseil en Évolution Professionnelle (CEP), la formation continue permet à chaque salarié, demandeur d'emploi ou indépendant de suivre une formation adaptée à son besoin

en savoir plus



Association Nationale pour l'Emploi
et la Formation en Agriculture

Plus d'information sur anefa.org

#OSE-
l'agriculture